

# **Lait et produits laitiers: distribution de lait dans les écoles**

1999/0246(CNS) - 20/07/2000 - Acte final

Le Conseil a adopté, à l'unanimité, le règlement 1670/2000/CE modifiant le règlement 1255/1999/CE concernant la prorogation du régime "lait scolaire": - d'une part, en remplaçant le taux de financement communautaire de 95% par un taux de 75%, comme préconisé par le Parlement européen, - d'autre part, en permettant aux Etats membres d'accorder, en complément de l'aide communautaire, des aides nationales pour financer la distribution du "lait scolaire" aux élèves, et de financer ces aides par une contribution appropriée du secteur laitier. Le règlement est applicable à partir du 01/01/2001.